

Nouvelles du réseau



LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

N°106 | MAI - JUIN | 2004

Editorial

Elections européennes: faites entendre votre voix!

Les conclusions du récent Conseil européen de printemps comprenaient l'engagement suivant: «Les stratégies qui ont un impact décisif sur l'exclusion sociale et l'éradication de la pauvreté doivent être renforcées». Cela ressemble à une bonne nouvelle pour les 68 millions de personnes qui, quotidiennement, sont confrontées à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans l'Union européenne des 25. Cependant, si on poursuit la lecture de ces mêmes conclusions, on s'aperçoit qu'aucune recommandation n'est faite pour passer des belles paroles aux actes. Au contraire, on y fait plutôt référence à une approche qui subordonne les politiques d'emploi et de protection sociale à la croissance économique, qui - selon EAPN - n'est pas nécessairement le symptôme d'une société saine. Sans compter que tout le monde n'en bénéficie pas forcément...

Les élections européennes sont l'occasion de débattre du type d'Union européenne que nous voulons. Dans son manifeste pour les élections, EAPN a mis en avant des pistes concrètes d'action qui renforceraient la stratégie européenne pour l'inclusion, ainsi que la coopération entre Etats membres dans leur lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Cette campagne électorale doit aussi être l'occasion d'entendre les candidats et les partis politiques sur leurs intentions vis-à-vis des propositions d'EAPN et sur les actions qu'ils comptent mener pour transformer les vœux pieux en réalités tangibles.

La campagne pour les élections européennes doit également mener à une vision de l'élargissement basée sur de réels engagements, au-delà des belles paroles qui ont été prononcées le 1er mai dernier. Cette vision doit chercher à construire une société qui peut garantir la justice sociale et l'accès aux droits fondamentaux à tous les habitants de cette Union européenne élargie.

Utilisez votre vote. Faites entendre votre voix pour obtenir l'Union européenne que nous voulons.

Fintan Farrell
Directeur d'EAPN

DOSSIER ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN

SOMMAIRE

Elections 2004

- «La pauvreté n'est pas une fatalité»: le manifeste d'EAPN pour les élections 2
- La campagne d'EAPN 2
- Cinq défis pour les cinq prochaines années 3
- A quoi sert le Parlement européen? .. 4
- La valse des sièges: comment seront-ils répartis? 4
- Les commissions parlementaires 5
- Quelles priorités politiques en matière économique et sociale: test comparatif basé sur les manifestes de quatre groupes politiques 6
- Les sept groupes politiques 6
- Un Parlement plus «féminin»? 7
- Entretien avec Ilda Figueiredo, députée européenne 8
- Entretien avec Sergio Aires, EAPN Portugal 9
- Entretien avec Ivo Šlosarčík, Institut pour la politique européenne «Europeum», Prague 10

Nouvelles des Pays-Bas

- Le système de protection sociale est menacé 11
- Le menu de la Présidence néerlandaise 11
- Le «modèle néerlandais»: miracle ou mirage? 12



La pauvreté n'est pas une fatalité!

68 millions de personnes en situation de pauvreté dans l'Union élargie. En vue des élections européennes, EAPN dresse le portrait d'une Europe plus solidaire.

La pauvreté n'est pas une fatalité. C'est en ces termes qu'EAPN a lancé une campagne à l'occasion des élections européennes de juin 2004, rappelant que des dizaines de millions de personnes vivent en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la nouvelle Europe des 25. A l'aide d'un manifeste et d'une carte postale, disponibles en de nombreuses langues, EAPN entend souligner que des mesures politiques fondées sur la solidarité dans les domaines de la protection sociale, de l'emploi, de l'accès aux droits, aux biens et aux services, peuvent inverser les statistiques... et changer la vie! Les élections européennes de 2004 offrent l'occasion d'avoir un débat démocratique sur le type d'Union européenne que nous souhaitons. Une Union européenne proche de ses habitants ne doit pas seulement concerner des règlements d'ordre économique et technique, mais doit être fondée sur des valeurs sociales et une véritable participation démocratique.

Un moment charnière de l'histoire européenne

Les élections de juin 2004 auront lieu à un moment charnière de l'histoire européenne, directement après le plus important élargissement que l'Union ait jamais connu et en plein processus de négociation d'un Traité constitutionnel.

Les élections coïncideront également avec le renforcement de l'influence du Parlement européen dans la prise de décision par rapport aux deux autres principales institutions que sont la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne. Les résultats des élections influenceront la prochaine Commission européenne et, plus particulièrement, le choix du Président de la Commission.

Au cours du mandat de l'actuel Parlement européen, d'importantes mesures ont été prises en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, avec notamment l'adoption d'une stratégie européenne pour l'inclusion sociale qui repose sur des Plans d'action nationaux pour l'inclusion. Pourtant, ces évolutions positives n'ont pas encore permis de mettre un

terme aux fléaux que constituent la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe.

Les députés européens, en leur qualité de représentants de tous les peuples, doivent également veiller à représenter et à défendre les intérêts de tous les citoyens et résidents. En vue d'atteindre cet objectif, il est clair que la solidarité sociale et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doivent être davantage prioritaires dans l'agenda de l'Union européenne.

Des questions centrales pour la campagne électorale

Cette campagne électorale, au même titre que le débat public qu'elle engendre, offre une occasion unique de combler le fossé qui, dans le sentiment de nombreux citoyens et résidents de l'UE, les sépare du projet européen et de s'attaquer aux thèmes qui pourraient rapprocher l'UE de ses habitants. Elle constitue également un enjeu de taille pour tous les candidats à l'élection, mais également, et c'est peut-être plus important, pour ceux qui doivent susciter et animer le débat public, en particulier les médias.

Dans son manifeste, EAPN souhaite que les questions suivantes soient abordées au cours de la campagne:

Des mesures politiques fondées sur la solidarité peuvent inverser les statistiques...

1. 57 millions de personnes dans l'UE des 15 et 11 millions d'autres dans les nouveaux Etats membres sont confrontées à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Quelles sont les causes structurelles de cet état de fait dans une Union européenne pourtant située dans l'une des régions les plus riches du globe? Comment l'UE peut-elle atteindre un équilibre entre ses objectifs sociaux, environnementaux et économiques afin que nous mettions en place des institutions et actions au service des peuples et de la planète?

2. La croissance économique n'est pas une garantie contre la pauvreté et l'exclusion.

La croissance économique est souvent décrite comme le principal objectif de l'Union européenne. Pourtant, la croissance économique n'est pas nécessairement le symptôme d'une société saine. De plus, tout le monde n'en bénéficie pas forcément. Elle ne garantit pas non plus davantage d'emplois, des emplois de meilleure qualité, ni une distribution plus juste des revenus. Ajoutons

La campagne d'EAPN

EAPN ne s'est pas contenté de suivre la campagne électorale; le réseau a lui-même lancé une campagne d'envergure pour diffuser ses positions. Voyez plutôt:

- Le manifeste d'EAPN en vue des élections européennes a été largement diffusé et est disponible en 10 langues sur le site www.eapn.org
- Une carte postale avec le slogan «68 millions de personnes en situation de pauvreté... Est-ce vraiment l'Union européenne que nous voulons?» a été distribuée à des milliers d'exemplaires partout en Europe et ce, en de nombreuses langues.
- Sur la base du manifeste qui leur avait été remis, des contacts ont été initiés avec les groupes politiques européens afin de promouvoir les positions d'EAPN.
- Le numéro spécial de *Nouvelles du Réseau* que vous tenez en mains a non seulement pour but de présenter les vues d'EAPN, mais aussi de comparer les manifestes des principaux groupes politiques représentés au Parlement européen. Rendez-vous en pages 6 et 7!



que l'investissement dans le capital humain est souvent soumis à des objectifs de compétitivité et de rentabilité.

3. **Dans de nombreux Etats membres de l'UE, l'accès et la qualité des services disponibles dépendent du niveau de revenu et non pas de la mise en œuvre des droits fondamentaux.**

Etant donné cette tendance, qu'entend-on par défendre un modèle social européen? Quels sont les effets de la privatisation des biens et des services publics? Une large part de la population accepte-elle le risque de tomber dans la pauvreté ou de perdre son accès à des biens et des services essentiels? Ou a-t-elle simplement perdu toute foi dans la capacité des politiciens et des gouvernements à répondre à cette réalité?

Six demandes en vue des élections

Pour que les élections européennes ne fassent pas l'impasse sur le débat autour d'une Europe sociale, les partis et groupements politiques doivent prendre en compte les demandes suivantes:

1. **Sauvegarder les avancées réalisées dans le domaine social dans le cadre de la Convention sur l'avenir de l'Europe et de la Conférence intergouvernementale**, notamment l'intégration transversale de la lutte contre l'exclusion, l'intégration de la Charte des droits fondamentaux et la reconnaissance du dialogue civil dans le futur Traité constitutionnel.
2. Promouvoir une **Union européenne basée sur l'accès pour tous aux droits fondamentaux**, dotée d'un modèle de développement durable et d'une économie de marché sociale visant la solidarité sociale. Une Union qui garantirait un équilibre entre ses objectifs sociaux, environnementaux, d'emploi et économiques et qui veillerait à ce que cet équilibre se reflète dans ses accords institutionnels, dans les priorités politiques adoptées lors du Sommet annuel de printemps et dans le cadre des Fonds structurels.
3. Promouvoir **une stratégie européenne pour l'inclusion sociale renforcée** visant à avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'horizon 2010 grâce à:
 - la fixation d'un objectif global à l'échelon de l'UE en matière de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, assorti de sous objectifs appropriés;

- le renforcement des Plans d'action nationaux sur l'inclusion basés sur des lignes directrices et des recommandations européennes;
 - un Programme contre l'Exclusion sociale renouvelé qui tienne compte de l'élargissement de l'Union;
 - la mise en place d'un Observatoire européen sur la pauvreté et l'exclusion sociale impliquant tous les acteurs pertinents;
 - le développement d'une plus grande synergie entre les stratégies inclusion et emploi;
 - l'assurance que les futurs programmes de Fonds structurels soient pilotés par la stratégie sur l'inclusion et rendus accessibles à des ONG impliquées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
4. Veiller à ce que l'approche utilisée pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale prenne en compte la **nature multidimensionnelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale**. En effet, la pauvreté n'est pas simplement une question de type monétaire, mais englobe d'autres aspects comme l'accès à un logement décent, à des soins de santé de qualité, aux soins pour enfants ou personnes âgées, à l'apprentissage tout au long de la vie ou à la culture... Cette approche doit faire écho à la réalité de la pauvreté et de l'exclusion sociale telle que l'expriment les populations qui en sont victimes.
 5. Veiller à ce que les **systèmes de protection sociale**, y compris les programmes de revenu minimum individualisé, permettent à tout un chacun d'avoir un revenu suffisant pour vivre dans la dignité, et aller vers l'adoption de normes minimales européennes en matière de protection sociale et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
 6. Veiller à ce que l'Union européenne s'attaque de manière appropriée à la question de la **discrimination** qui constitue une des causes de l'exclusion. Cela s'applique aux discriminations basées sur le genre, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge et les handicaps. De nouvelles Directives européennes s'imposent afin de promouvoir l'égalité et combattre la discrimination basée sur tous ces objets, tout en finançant des programmes visant à promouvoir l'innovation et la coopération transnationale sur ces questions.

CINQ DÉFIS

La période 2004-2009 marquera un tournant décisif pour l'UE en vue de rencontrer les cinq défis suivants:

1. Créer une « Europe sociale »: le Parlement européen a un rôle crucial à jouer pour veiller à ce que les politiques de l'UE aient un impact social positif, notamment dans le cadre d'une réforme équitable des systèmes de protection sociale et du développement durable.
2. Renforcer la stratégie de Lisbonne: à l'occasion de la révision à mi-parcours de cette stratégie au printemps 2005, les députés européens doivent placer les gouvernements face à leurs responsabilités dans les actions qui visent à avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté à l'horizon de 2010.
3. Promouvoir une meilleure législation pour lutter contre les discriminations pour renforcer les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que les politiques axées sur les droits en matière de migration et d'intégration.
4. Veiller à ce que les futurs programmes des Fonds structurels pour la période 2007-2012 soient en lien étroit avec la stratégie « Inclusion sociale » de l'UE, et qu'ils soient accessibles aux ONG.
5. Veiller à ce que les citoyens aient leur mot à dire: les députés européens ont un rôle central à jouer pour que la société civile se fasse entendre dans le concert politique européen.

Source: Manuel d'Act4Europe: <http://act4europe.horus.be/module/FileLib/EPelectionsPartI-IIIIFR.pdf>



Photo: CE

La valse des sièges

Avant les élections de juin 2004, le Parlement européen compte 626 députés. Le Traité de Nice a fixé à 732 le nombre de députés européens lorsque l'Union européenne se sera élargie aux 12 pays avec lesquels elle a entamé des négociations (les dix nouveaux Etats membres, ainsi que la Bulgarie et la Roumanie). Le fait que la Roumanie et la Bulgarie ne font pas partie de la première vague de pays adhérents signifie que leurs 50 sièges (33 pour la Roumanie, 17 pour la Bulgarie) seront répartis parmi les 25 Etats membres.

Donc, pour la législature 2004-2009, les 732 sièges seront répartis comme suit:

- Allemagne: 99
- France, Italie, Royaume-Uni: 78 (au lieu de 87 auparavant)
- Espagne, Pologne: 54 (au lieu de 64 pour l'Espagne)
- Pays-Bas: 27 (au lieu de 31)
- Belgique, Grèce, Portugal, Hongrie, République tchèque: 24 (au lieu de 25 pour la Belgique, la Grèce et le Portugal)
- Suède: 19 (au lieu de 22)
- Autriche: 18 (au lieu de 21)
- Danemark, Finlande, Slovaquie: 14 (au lieu de 16 pour les deux premiers pays)
- Irlande, Lituanie: 13 (au lieu de 15 pour l'Irlande)
- Lettonie: 9
- Slovaquie: 7
- Chypre, Estonie, Luxembourg: 6
- Malte: 5

Pour la prochaine législature (2009-2014), suite à l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, on peut s'attendre à ce que l'allocation des sièges corresponde largement à celle qui a été adoptée à Nice.

A quoi sert le Parlement européen?

Le Parlement européen est censé représenter la voix des citoyens de l'Union, mais - en tant qu'institution européenne - son fonctionnement est probablement le moins connu. Tour d'horizon de son rôle et de son mode opératoire.

Les élections européennes, qui se dérouleront du 10 au 13 juin 2004 selon les pays, concerneront les 25 Etats membres, suite à l'élargissement du 1er mai dernier. 732 députés seront ainsi élus en fonction d'une répartition établie par le Traité de Nice; le nombre de sièges variant de 5 pour Malte à 99 pour l'Allemagne (voir encadré p.4).

Tous les cinq ans, les députés européens sont ainsi élus au suffrage universel, au scrutin proportionnel, au niveau régional comme en Italie ou au Royaume-Uni, à un niveau interrégional (France), à l'échelle nationale (par exemple au Danemark, en Espagne et au Luxembourg) ou dans le cadre d'un système mixte comme en Allemagne.

Un peu d'histoire...

C'est en juin 1979 que le premier Parlement européen a été élu. Au départ, il n'avait qu'une fonction consultative, mais, au fil des Traités, il a obtenu des pouvoirs renforcés, ce qui lui permet aujourd'hui de jouer un rôle politique non négligeable aux côtés des deux autres organes du «triangle institutionnel», à savoir la Commission et le Conseil.

Les traités de Maastricht de 1992 et d'Amsterdam de 1997 en ont fait une véritable assemblée législative, exerçant des pouvoirs que l'on peut comparer à ceux des parlements nationaux. Par exemple, il adopte désormais la plupart des «lois» européennes conjointement avec le Conseil des ministres, à travers le processus dit de «codécision» (voir plus bas).

A quoi ressemble-t-il?

Le Parlement européen est la seule institution communautaire qui se réunisse et délibère en public. Les députés se rendent une semaine par mois à Strasbourg pour la **session plénière** et un certain nombre de sessions supplémentaires de deux jours se tiennent régulièrement à Bruxelles. Deux semaines par mois, ils partici-

pent à Bruxelles aux réunions des commissions parlementaires. La semaine restante est consacrée aux réunions des groupes politiques.

Au Parlement européen, les députés ne sont pas placés par délégations nationales, mais en fonction du **groupe politique** auquel ils appartiennent. Actuellement, le Parlement européen en compte sept, ainsi que des députés «non inscrits». Avant le vote en séance plénière, les groupes politiques examinent les rapports des commissions parlementaires en fonction de leur orientation politique et déposent souvent des amendements. Ils ont également un rôle majeur dans la fixation de l'ordre du jour des séances plénières ainsi que dans le choix des questions d'actualité inscrites à l'ordre du jour.

Au nombre de 17 (bientôt 20), les **commissions parlementaires** (voir encadré p.5) préparent les travaux des sessions plénières du Parlement européen. Elles élaborent et adoptent des rapports sur les propositions législatives et des rapports d'initiative. Elles préparent aussi des avis à l'intention d'autres commissions parlementaires. Outre ces commissions permanentes, le Parlement peut également créer des commissions temporaires et des commissions d'enquête.

Le Parlement européen est la seule institution communautaire qui se réunisse et délibère en public

Ses trois pouvoirs

Comme tous les parlements, le Parlement européen exerce trois pouvoirs fondamentaux:

1. Le pouvoir législatif

La procédure législative normale est la codécision. Placés sur un pied d'égalité, le Conseil et le Parlement européen adoptent conjointement la législation proposée par la Commission. L'accord final du Parlement européen est donc indispensable. La codécision concerne la liberté de circulation des travailleurs, l'environnement, l'emploi, l'éducation, la culture, l'exclusion sociale et la santé, etc. Dans le cadre de la procédure de codécision, il peut y avoir une, deux ou trois lectures du Parlement européen.

Tout en renforçant son pouvoir de codécision, le traité d'Amsterdam a également consacré le pouvoir d'initiative politique du Parlement européen. Celui-ci adopte fréquemment des rapports visant à orienter la politique de l'Union et invitant la Commission européenne à prendre des initiatives.

Au plan législatif, le travail parlementaire s'organise, en général, de la manière suivante:

- le Parlement européen est saisi d'une proposition législative de la Commission européenne. Une commission parlementaire est ensuite chargée d'établir un rapport, tandis qu'une ou plusieurs autres peuvent être saisies pour avis;
- les députés - et les commissions saisies pour avis - peuvent déposer des amendements au projet de rapport; il est ensuite adopté, éventuellement avec des modifications, par la commission compétente au fond;
- le rapport est examiné par les groupes politiques en fonction de leur orientation politique;
- le rapport est enfin discuté en séance plénière. Il peut encore faire l'objet d'amendements. Par son vote, le Parlement arrête alors sa position.

2. Le pouvoir budgétaire

Le Parlement européen et le Conseil sont les deux branches de l'autorité budgétaire. Autrement dit, ils partagent le pouvoir budgétaire comme ils partagent le pouvoir législatif. Les décisions du Parlement sont préparées par sa commission des budgets, en coopération avec les autres commissions parlementaires.

En décembre de chaque année, le Parlement européen fixe le budget de l'année suivante. Il a le dernier mot sur la majorité des dépenses, telles que celles en faveur des régions moins prospères, en matière de lutte contre le chômage, etc. En ce qui concerne les dépenses agricoles, le Parlement peut proposer des modifications, mais c'est le Conseil qui a le dernier mot.

Le Parlement a aussi le pouvoir de rejeter le budget s'il estime qu'il ne correspond pas aux besoins de l'Union. Dans ce cas, la procédure budgétaire doit être recommencée.

3. Le pouvoir de contrôle

Le Parlement européen exerce un contrôle démocratique sur l'ensemble de l'activité communautaire. Ce pouvoir, qui visait à l'origine uniquement l'action de la Commission, s'est étendu au Conseil et aux organes de la politique étrangère et de sécurité. Pour faciliter ce contrôle, le Parlement peut constituer des commissions d'enquête (temporaires). Il l'a fait à plusieurs reprises, notamment dans le dossier de la maladie de la vache folle: son enquête a débouché sur la création d'une agence vétérinaire européenne. C'est aussi le Parlement européen qui a obtenu la création de

l'Office européen de lutte antifraude en matière budgétaire (OLAF).

Le Parlement européen joue également un rôle essentiel dans la désignation de la Commission. Il ratifie la nomination du président de la Commission, auditionne les candidats commissaires et décide d'accorder ou non sa confiance à la Commission. Ce pouvoir s'ajoute au droit du Parlement de censurer la Commission: le vote d'une «motion de censure», par deux tiers des suffrages exprimés et à la majorité absolue des députés, contraindrait la Commission à démissionner. Aucune motion de censure, cependant, n'a été adoptée jusqu'ici. Le pouvoir d'y recourir constitue néanmoins une arme de dissuasion importante.

Au quotidien, le contrôle du Parlement sur la gestion de la Commission s'exerce par l'examen d'un grand nombre de rapports que la Commission lui soumet sur la mise en oeuvre des politiques, de la législation et du budget. Par ailleurs, une commission parlementaire, un groupe politique ou un certain nombre de députés peuvent poser au Conseil et à la Commission des questions orales ou écrites (il y en a plus de 5000 chaque année).

La présidence du Conseil, quant à elle, rend compte au Parlement européen du programme et du bilan semestriels de l'Etat membre qui préside le Conseil, de la préparation ou du bilan d'un Conseil européen, ou lors de l'examen de dossiers législatifs importants. Le Conseil est également représenté, parfois au niveau ministériel, lors des réunions des commissions parlementaires.

Un rôle politique croissant

Outre l'extension de la codécision, le Parlement a vu son rôle politique accru par le fait qu'il vote régulièrement des résolutions touchant à la politique étrangère de l'Union européenne et à la question des droits humains dans le monde. Ainsi, le Parlement européen a rejeté une série de protocoles financiers avec des pays tiers, contraignant ces pays à libérer des prisonniers politiques ou à souscrire à des engagements internationaux de protection des droits humains.

Enfin, soulignons que toute nouvelle adhésion d'un Etat à l'Union européenne et la plupart des accords internationaux requièrent l'avis conforme, c'est-à-dire l'approbation, du Parlement européen.

Source: www.europarl.eu.int

LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Il existe pour l'instant 17 commissions parlementaires chargées de préparer le terrain en vue des sessions plénières du Parlement. Pour la période 2004-2009, il semble que leur nombre passera à 20. En voici la liste actuelle:

1. Affaires étrangères, droits de l'homme, sécurité commune et politique de défense
2. Budgets
3. Contrôle budgétaire
4. Libertés et droits des citoyens, justice et affaires intérieures
5. Economie et monnaie
6. Justice et marché intérieur
7. Industrie, commerce extérieur, recherche et énergie
8. Emploi et affaires sociales
9. Environnement, santé publique et politique des consommateurs
10. Agriculture et développement rural
11. Pêche
12. Politique régionale, transports et tourisme
13. Culture, jeunesse, éducation, médias et sports
14. Développement et coopération
15. Affaires constitutionnelles
16. Droits de la femme et égalité des chances
17. Pétitions

La commission « Emploi et affaires sociales » est compétente pour les questions ayant trait à la politique de l'emploi, à la politique sociale (notamment l'exclusion sociale, la politique de logement, le Fonds social européen), à toutes les formes de discrimination et au contrôle de l'exécution des dépenses en cours dans le champ de ses attributions.

Sept groupes politiques

PPE – Parti Populaire Européen

Sièges (1999-2004): 231

Site web: www.epp-ed.org

Le PPE a une composition assez hétéroclite; il regroupe les partis chrétiens démocrates, mais aussi - par exemple - les Conservateurs britanniques et le parti de Silvio Berlusconi.

PSE – Parti Socialiste Européen

Sièges (1999-2004): 173

Site web: www.pes.org

Le PSE regroupe les partis socialistes et sociaux-démocrates.

ELDR – Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs

Sièges (1999-2004): 52

Site web: www.eldr.org

ELDR regroupe les partis libéraux et réformateurs. Pat Cox, le président actuel du Parlement européen en est membre.

GUE/NLG – Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique

Sièges (1999-2004): 48

Site web: www.europarl.eu.int/gue

GUE/NLG regroupe les partis communistes et des partis écologistes scandinaves.

Verts/ALE – Les Verts / Alliance Libre Européenne

Sièges (1999-2004): 44

Site web: www.greens-efa.org

Verts/ALE regroupe les partis écologistes et des partis régionalistes.

UEN – Union pour l'Europe des Nations

Sièges (1999-2004): 23

Site web: www.europarl.eu.int/uen

UEN regroupe des partis populistes et souverainistes.

EDD – Europe des Démocraties et des Différences

Sièges (1999-2004): 18

Site web: www.eddgroup.com






EDD regroupe des partis opposés à toute future intégration et centralisation européennes.

Par accéder à la liste complète, pour chaque pays, des coordonnées des partis qui se présentent aux élections, avec mention du parti politique européen auquel chacun des partis est affilié, voir le manuel d'Act4Europe: <http://act4europe.horus.be/module/FileLib/EPElectionsPartIV-Partycontacts.pdf>

Quelles priorités politiques en matière économique et sociale?

Afin de vous éclairer sur les priorités économiques et sociales affichées par quatre des principaux groupes politiques représentés

au sein de l'Hémicycle européen, voici un petit test comparatif basé sur leurs manifestes politiques.

	Pauvreté/exclusion sociale	Politique économique/fiscalité	Emploi
 <p>PPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mention du progrès social et de la solidarité Promouvoir l'égalité des chances Conception de l'Homme influencée par le Christianisme et les Lumières 	<ul style="list-style-type: none"> L'UE plus qu'un espace économique commun; d'abord une communauté politique de citoyens et de nations Economie sociale de marché basée sur la liberté individuelle et la responsabilité sociale Accent sur la croissance économique fondée sur la compétitivité, la libre entreprise et une monnaie stable Réduire les barrières commerciales et libérer les marchés Soutenir la recherche dans les nouvelles technologies Développer une économie de la connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> Chômage Accent sur l'emploi Accent sur...
 <p>PSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Politique active d'inclusion et d'intégration sociale, notamment pour les immigrants Promouvoir une solidarité entre les régions riches et les régions pauvres Politique mondiale de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Economie sociale de marché La justice sociale prévaut sur la libre concurrence (pas de 'dumping' social) Croissance économique au service des citoyens Réformer le Pacte de Stabilité, de Croissance et d'Emploi Investir dans le secteur de la recherche et de la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> Créer de nouvelles opportunités Renforcer la croissance Soutenir la stratégie de croissance Orienté vers l'emploi
 <p>ELDR</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre chaque citoyen à l'abri de la pauvreté et de l'exclusion Education comme moyen d'éliminer la pauvreté Lutter contre la pauvreté de la femme, principal soutien de la famille Concentrer l'aide sur les régions et zones les plus pauvres Aider les pays en voie de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Réformer l'économie européenne pour créer un climat propice aux entreprises Un vrai marché unique plus concurrentiel et avec des prix plus bas Déréglementation des marchés La concurrence fiscale peut être salubre si l'Etat «tentaculaire» ne s'en mêle pas 	<ul style="list-style-type: none"> Développement Promouvoir la croissance Renforcer la compétitivité Politique de...
 <p>Verts</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accent sur l'inclusion sociale et des services publics efficaces pour tous Supprimer les obstacles matériels et à l'emploi pour les personnes handicapées Assurer que les Fonds de l'UE soient utilisés pour garantir l'inclusion sociale Développer la coopération au développement 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre les règles économiques et commerciales au service des objectifs sociaux et environnementaux Stopper le 'dumping' fiscal Introduire une taxe de type Tobin 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un minimum de... Promouvoir... Favoriser...

Note: les groupes politiques n'accordant pas la même importance à l'adoption d'un manifeste européen, ce test comparatif se fonde sur des documents dont la longueur, la teneur et la procédure

	Protection sociale	Droits des citoyens/ non discrimination
<p>« injuste »; une forte réduction de... est la meilleure politique sociale possible... mis sur la libre entreprise pour créer des... pas sur l'intervention « bureaucra-... de l'Etat... sur l'éducation et la mobilité des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des systèmes nationaux de sécurité sociale efficaces ■ Sauvegarder des systèmes de retraite et de santé sur le long terme ■ Nécessité de réformer pour consolider la sécurité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Concept d'une Union européenne au service des gens ■ Accent sur la liberté, la paix et la sécurité ■ Promouvoir l'égalité des chances femmes-hommes
<p>avantage de nouveaux emplois de qualité... l'éducation moderne et la formation... (accès à Internet pour tous avant... ir les objectifs sociaux pour l'emploi de... égie de Lisbonne (taux d'emploi de... er les Fonds de l'UE vers la création... ois</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Préserver, renforcer et moderniser le modèle social européen (niveaux adéquats de protection sociale) ■ Relever les défis liés au vieillissement de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendre les Institutions européennes plus transparentes et plus responsables ■ Impliquer les citoyens dans la prise de décision ■ Promouvoir une plus grande égalité femmes-hommes, en particulier au travail ■ Assurer que les migrants peuvent exercer tous leurs droits civiques et sociaux ■ Lutter contre toute forme de discrimination ■ Lutter contre le racisme et la xénophobie à tous les niveaux
<p>age et de meilleurs emplois... uvoir l'éducation... er la flexibilité et la mobilité sur le mar-... l'emploi... e active de l'emploi pour les immigrants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rôle de l'UE limité à la libre circulation des travailleurs ■ Instaurer des régimes de retraite sûrs et durables ■ Mener des politiques de « vieillissement actif » 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Garantir les droits fondamentaux à tous, y compris aux demandeurs d'asile, aux immigrants et aux minorités ■ Prévenir toute forme de discrimination ■ Ouvrir et démocratiser les Institutions de l'UE
<p>ur la sécurité de l'emploi et des salaires... ums décents... uvoir le partage du temps de travail... er l'emploi des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer les systèmes de protection sociale ■ Des pensions justes pour les retraités 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Garantir les droits de tous, en particulier des femmes et des minorités ■ Rendre l'UE plus démocratique et transparente, notamment pour la société civile et les ONG ■ Intégrer l'égalité des chances femmes-hommes dans toutes les politiques ■ Tout résident établi légalement dans l'UE depuis cinq ans doit pouvoir devenir citoyen de l'UE ■ Donner l'opportunité aux sans-papiers de longue date d'être régularisés

...re d'adoption peuvent varier d'un groupe politique à l'autre.

UN PARLEMENT PLUS «FÉMININ»?

Avec 195 femmes sur 626 (soit 31,2%), le Parlement européen est loin de la parité femmes-hommes, mais il se défend plutôt bien par rapport aux Parlements nationaux: seuls le Danemark et la Finlande (37%), la Suède (45%) et les Pays-Bas (33%), font mieux. En queue de peloton: la France (9%), la Grèce et l'Italie (10%).

Pour la période 1999-2004, la représentation des femmes par Etat membre au sein du Parlement européen était la suivante, par ordre décroissant: France (45%), Finlande (44%), Suède (41%), Belgique (40%), Autriche (38%), Danemark (37,5%), Allemagne (37%), Irlande, Luxembourg et Espagne (33%), Pays-Bas (29%), Portugal (28%), Royaume-Uni (24%), Grèce (16%), Italie (11,5%).

Pour les nouveaux Etats membres, le pourcentage de femmes au sein des délégations d'observateurs se répartit comme suit: Slovaquie (38%), Lettonie (33%), Chypre et Pologne (17%), République tchèque (12,5%), Hongrie (12,5%), Lituanie (8%). Les trois autres pays (Estonie, Malte et Slovaquie) ne comptaient aucune femme parmi leurs observateurs.

Si le chemin vers la parité est encore long, les résultats des élections européennes nous diront si le Parlement s'y est engagé plus fermement...

«Il faut un Pacte de progrès social et d'emploi»

Vers un parti européen d'extrême gauche?

Le 11 janvier 2004, onze formations communistes ou socialistes de gauche se sont réunies à Berlin pour lancer un appel à la fondation d'un «Parti de la gauche européenne» dont l'objectif serait de «remettre en question la domination du profit et triompher du pouvoir capitaliste».

Un certain nombre des élus européens de ces partis se coordonnaient déjà dans le cadre du groupe de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique, mais leurs partis n'étaient pas organisés en parti européen. Le Traité de Nice a reconnu juridiquement l'existence de tels partis, dont le Conseil fixe les statuts et les règles de financement (en 2003, le financement annuel global des partis européens était fixé à 8,4 milliards d'euros, et l'aide conditionnée à un niveau électoral d'au moins 3% dans un quart des Etats de l'Union).

Rencontre avec Mme Ilda Figueiredo, membre du Parti communiste portugais, actuelle députée européenne et tête de liste pour les élections européennes au Portugal.

EAPN: Le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique, à la différence d'autres groupes parlementaires, n'a pas publié de manifeste. Pourquoi?

Ilda Figueiredo: *Parce que notre groupe n'est pas actuellement constitué en parti. Mais certains des partis constituant ce groupe (*) se sont mis d'accord sur une plate-forme commune pour les élections européennes, conforme aux positions que j'ai défendues dans le cadre de mon mandat.*

Quel regard portez-vous sur le déroulement de la campagne électorale au Portugal?

La campagne est difficile: les médias, dominés par les groupes économiques, n'accordent pas suffisamment d'attention aux élections européennes. Dans un contexte économique détérioré, marqué par une forte hausse du chômage, l'opinion publique peut être tentée par l'euro-scepticisme et trouver ce scrutin peu motivant. Je mène une campagne active pour montrer l'importance de ces élections.

En quoi, selon vous, le vote aux élections européennes peut-il aider à faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale?

Il nous semble essentiel de se battre tout d'abord pour la réforme des politiques économique et monétaire de l'Union européenne. Nous proposons de remplacer le Pacte de stabilité et de croissance, libéral, par un «Pacte de progrès social et d'emploi». La mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne doit être revue pour donner la priorité à la lutte contre l'exclusion.

Il est aussi crucial de renforcer l'investissement public et de développer des services publics de qualité accessibles à tous, dans des domaines aussi variés que l'édu-

cation, la formation tout au long de la vie, la santé, le logement, la culture. Il faut aussi garantir l'accès à un emploi de qualité, assorti de droits. La priorité donnée à la personne passe également par une véritable égalité entre les femmes et les hommes, par une intégration durable des personnes handicapées et des immigrants. Nous voulons enfin nous battre afin que de meilleurs moyens budgétaires soient consacrés aux politiques sociales.

Comment éviter que l'élargissement donne lieu à une politique sociale à deux vitesses?

Là encore, des moyens substantiels doivent être engagés. Les perspectives financières proposées par la Commission ne sont pas suffisantes; il faut que les pays les plus riches acceptent un compromis qui permette de développer une meilleure cohésion sociale, non seulement dans les nouveaux pays, mais aussi dans des pays comme le Portugal frappés durement par la pauvreté et le chômage.

Comment considérez-vous la place de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des politiques sociales?

Actuellement, la participation de la société civile, bien qu'importante, n'est pas suffisante. La Commission, le Conseil, le Parlement européen et les gouvernements des Etats membres doivent s'engager plus fortement dans la lutte contre l'exclusion, non seulement par des mesures concrètes et des budgets effectifs, mais aussi par l'implication des ONG concernées tout au long du processus.

Entretien: Claire Champeix

() Parti communiste français, Parti du socialisme démocratique (Allemagne), Synaspismos (Grèce), Parti des communistes italiens, Parti de la refondation communiste (Italie), Parti communiste du Luxembourg, Parti communiste portugais, Gauche unie (Espagne).*



Ilda Figueiredo, tête de liste du Parti communiste portugais

«Une occasion de parler de la pauvreté...»

Le Portugal compte l'un des taux de pauvreté les plus élevés de l'Union. Comment aborder cette question à l'occasion des élections européennes? Un entretien avec Sergio Aires, d'EAPN Portugal.

EAPN: Les personnes vivant en situation de pauvreté au Portugal sont-elles au courant de ces élections?

Sergio Aires: La plupart savent qu'il y aura des élections, mais elles ont d'autres «priorités». Une enquête publiée le 21 mars dans le journal « Público » a dévoilé que 200.000 personnes souffrent de faim au Portugal et que près de 2 millions vivent en situation de pauvreté (20% de la population). Si on ajoute à cela l'augmentation du taux de chômage - de 4% à 7% en 2003 (près de 500.000 personnes), il est logique que, dans ces conditions, ces personnes ne fassent pas de ces élections leur première préoccupation.

Comment EAPN Portugal et d'autres acteurs ont-ils fait pour sensibiliser la population à ces élections?

Dans le cadre d'une campagne menée par EAPN Europe, EAPN Portugal, avec d'autres ONG, a lancé une campagne d'information dont le but était de susciter un débat politique sur la pauvreté et l'exclusion sociale, et de saisir l'occasion de parler de ce phénomène dans les médias, avec un certain succès d'ailleurs.

EAPN Portugal a transmis le manifeste d'EAPN à tous les partis politiques et aux députés européens actuels. Fin avril a eu lieu un séminaire organisé par le Parlement national, en collaboration avec un groupe de contact associatif - dont EAPN Portugal est un membre actif - dans le but de porter cette question à l'échelon politique. Sans une bonne participation et une sensibilisation du public, la stratégie de Lisbonne et le Plan d'action national sur l'inclusion sociale risquent de ne rester qu'au niveau des belles intentions.

Qu'en est-il de la campagne électorale?

Deux mois avant les élections, les manifestes politiques restaient méconnus. Certains partis avaient déjà présenté leurs candidats et parlé de l'importance de la stratégie de Lisbonne, mais pour obtenir de véritables enga-

gements politiques, il est préférable de disposer des manifestes. En fait, la campagne électorale n'avait, à cette date, pas encore commencé...

La campagne a-t-elle porté sur des préoccupations nationales ou européennes?

Pour le grand public, les élections européennes ne sont pas les plus «excitantes»; le taux d'abstention y est généralement assez élevé. Mais cette année, les élections européennes serviront à jauger la popularité du gouvernement portugais, ce qui signifie que l'on mettra l'accent sur les débats nationaux. Toutefois, certaines questions européennes ont davantage retenu l'attention au cours du mandat actuel du Parlement européen, comme la guerre, le Pacte européen de stabilité, les alliances internationales, le terrorisme.

La liste des candidats montre clairement que les partis politiques portugais accordent une grande importance à ces élections. C'est donc l'occasion de poser la question de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Et nous sommes prêts à «saisir» cette occasion.

C'est aussi l'occasion de promouvoir le modèle social européen...

Tout à fait. Le modèle social européen est menacé et la population commence à comprendre que les politiques européennes ont une grande influence sur l'avenir de ce modèle. Pour la première fois, elle s'est rendue compte que certaines décisions sont davantage prises à Bruxelles qu'à Lisbonne. La «vague» de privatisation des services publics en est un parfait exemple. Puisque cette «vague» est européenne, il apparaît clairement aux yeux d'un grand nombre de personnes que les élections européennes sont le moment de mettre un terme à cette tendance, ou du moins de la freiner, à l'heure où les différents partis présentent leur avis sur la question.

Un autre sujet de préoccupation est l'avenir de la stratégie de Lisbonne. Nous craignons que les Etats membres ne parviennent pas à réaliser les objectifs de Lisbonne, ce qui pourrait déboucher sur leur abandon pur et simple, comme cela a déjà été mentionné lors du Conseil de printemps...

Entretien: F. Farrell



Sergio Aires, EAPN Portugal, Secrétaire du Comité exécutif d'EAPN Europe

«Les questions nationales sont au cœur de la campagne»



Ivo Šlosarčík, Directeur de recherche à l'Institut pour la politique européenne «Europeum», Prague

Pour la première fois, les dix nouveaux Etats membres de l'UE participeront aux élections pour le Parlement européen.

Entretien avec Ivo Šlosarčík, Directeur de recherche à l'Institut pour la politique européenne «Europeum», Prague (*).

EAPN: La campagne électorale pour le Parlement européen a-t-elle reçu beaucoup d'attention en République tchèque?

Ivo Šlosarčík: La campagne électorale est restée dans l'anonymat si on la compare à la campagne pour un niveau de pouvoir moins élevé, mais plus influent, à savoir celui de la Chambre du Parlement tchèque. On peut la comparer à celle des élections au Sénat, l'autre chambre, supérieure mais moins influente, du Parlement national. Vu le petit nombre de sièges pour le Parlement européen (il y aura 24 députés européens pour toute la République tchèque), par rapport à la taille du Parlement tchèque (200+81), l'attention du public est fonction du profil des candidats qui participent à cette campagne.

Malgré la faible intensité de la campagne à la fin du mois d'avril 2004, nous prévoyons qu'elle s'intensifiera en mai.

La campagne a-t-elle privilégié les questions européennes ou nationales?

Les questions nationales sont au cœur de la campagne. Les élections européennes sont perçues comme une autre étape dans le jeu de concurrence nationale entre les partis et comme un «test» de la cohérence et de la poursuite de la coalition tchèque au gouvernement.

Dans quelle mesure la société civile a-t-elle participé à la campagne?

L'engagement de la société a été relativement faible. Les canaux de communication vers le public, dans le cas de la campagne européenne, sont les mêmes que pour des élections «normales». Le parti «Ano pro Evropu» («Oui à l'Europe»), qui essaie d'impliquer certains acteurs de la société civile de manière plus visible, a peu de chances d'obtenir des élus européens.

Quelles sont vos attentes par rapport au nouveau Parlement européen?

En tant qu'institution à part entière, le Parlement euro-

péen devrait continuer à servir de second pilier dans le cadre du processus législatif de l'UE (avec le Conseil). Il devrait continuer à suivre les activités de la Commission européenne et s'efforcer de promouvoir des formes modernes de gouvernance au sein de l'UE.

Pour ce qui est des députés européens tchèques, j'espère qu'ils trouveront un équilibre entre la représentation des intérêts de la République tchèque et la défense des intérêts généraux de l'intégration européenne. C'est de cette manière que l'UE continuera à être perçue comme une réalité tangible aux yeux de la population tchèque.

Entretien: P. Brandellero

(*) L'Institut pour la politique européenne «Europeum» est un groupe de réflexion indépendant sans but lucratif. Il s'intéresse aux questions relatives à l'intégration européenne et à la transformation du cadre politique, économique et juridique de la République tchèque qui en découle. Son siège est basé à Prague. Site web: www.europeum.org

De faibles taux de participation dans les nouveaux Etats membres?

Une enquête de l'Eurobaromètre (2003.4) portant sur l'opinion publique dans les pays adhérents et candidats, publiée en février 2004, prévoit des taux de participation très bas dans ces pays. Les populations les plus susceptibles de participer sont les citoyens chypriotes (44%) et maltais (43%). On s'attend à ce que l'Estonie (14%) et la Lituanie (18%) présentent les taux les plus bas.

La même enquête révèle que les citoyens des pays adhérents s'attendent à ce que les campagnes électorales se concentrent sur les questions suivantes: chômage (68%), les thématiques nationales (56%), l'agriculture (51%) et les droits des citoyens de l'UE (48%). Les thèmes qui attirent le moins l'attention sont les activités du Parlement européen (20%) et la réforme institutionnelle de l'Union européenne (18%).

Un examen des données pour chaque pays montre que la question de l'emploi figure à la première place dans 9 des 13 pays adhérents et candidats et qu'elle a été citée par plus de 50% des citoyens dans dix pays

A consulter:
http://europa.eu.int/comm/public_opinion/cceb_fr.htm

Le système de protection sociale est menacé

Les Pays-Bas ont connu de nombreuses coupes sombres dans le système de sécurité sociale et en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Comme cela arrive souvent dans ce cas, les allocataires sociaux sont soumis aux plus graves menaces. Imposer n'importe quel emploi rémunéré est considéré comme l'ultime solution, alors que le chômage est en croissance et qu'il y a un manque évident d'emplois! Les critères du système de sécurité sociale ont à nouveau changé. Il s'agit maintenant de la Loi sur le Travail et l'Assistance (*Wet, Werk en Bijstand*), d'où un changement évident de politique: les emplois créés spécifiquement pour les chômeurs de longue durée, peu susceptibles de se réinsérer sur le marché du travail, disparaîtront à partir du 1er janvier 2006, au désespoir d'un grand nombre. La crainte de perdre son emploi est réapparue.

EAPN Pays-Bas essaye de jouer son rôle dans le processus du Plan d'action national sur l'inclusion. Malheureusement, force est de constater l'absence criante de transparence et la très faible participation des acteurs concernés. Ce processus politique pourtant très important sert principalement d'outil promotionnel des politiques gouvernementales, à mille lieues d'une politique axée sur l'avenir.

La troisième Table ronde sur la pauvreté, prévue en octobre 2004 à Rotterdam, dont nous participons naturellement à la préparation, pourra nous ouvrir les portes des discussions, jusqu'au niveau européen. Dans le contexte de l'objectif d'engagement démocratique, le gouvernement met beaucoup d'énergie dans la préparation des prochaines élections pour le Parlement européen. Nous y avons également apporté notre contribution en mobilisant nos membres pour que leur voix soit entendue et qu'ils s'expriment par leur vote! La tâche s'annonce ardue, à la lumière des réductions des revenus, des soins, des services de logement et de l'enseignement.

Alida Smeekes - Jo Bothmer - Fondation EAPN Pays-Bas



Au menu de la Présidence néerlandaise

Entrée

Au cours des 15 dernières années, les Présidences néerlandaises ont donné naissance à deux Traités d'une grande importance: Maastricht et Amsterdam. On peut voir dans le second un enrichissement pour l'Union. EAPN Pays-Bas espère que la prochaine Présidence fera avancer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'Assemblée générale de Groningen devra être un jalon dans ce processus car EAPN y prendra une position claire. EAPN aura également l'occasion de placer M. de Geus, Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, qui sera présent, face à ses responsabilités de Président du Conseil chargé de ces matières.

Plat principal

Dans les grandes lignes, l'agenda de la Présidence néerlandaise abordera trois thèmes principaux: 1) la croissance économique, 2) l'extension de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, 3) une politique extérieure active, sans oublier:

- La promotion de l'inclusion sociale dans une Union européenne élargie;
- La croissance économique et l'emploi;
- Les objectifs de Lisbonne: en combinant un niveau approprié de protection sociale et une intensification des politiques d'incitation au travail;

- La nouvelle stratégie communautaire concernant la santé et la sécurité sur le lieu de travail, en consolidant et simplifiant l'*acquis*, en promouvant la mise en œuvre de législations dans les petites et moyennes entreprises (PME) et en facilitant l'échange de bonnes pratiques;
- Un débat politique informel sur la question «rendre le travail attractif»;
- L'évaluation du processus de coordination politique dans les domaines de l'inclusion sociale et des pensions;
- Un accent sur la promotion de l'égalité;
- La préparation d'un projet de Directive sur la lutte contre les discriminations et la révision des Directives sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

Dessert

Les Pays-Bas pourront-ils surmonter tous les écueils du Conseil sur la route qui mène à une Constitution européenne?

Le menu sera arrosé d'un vin douteux et servi avec l'habituelle salade de réductions et de coupes sombres à tous les niveaux - à l'exception des salaires des «top managers».

A.S. - J.B.

PORTRAIT D'EAPN PAYS-BAS

Depuis sa création, le réseau néerlandais se compose exclusivement d'organisations d'entraide. Convaincus que les populations savent mieux que quiconque ce dont elles ont besoin pour améliorer leur situation, nous leur donnons la parole.

EAPN Pays-Bas sert de «courroie de transmission». Nous faisons pression, nous négocions et nous traduisons les résultats de ces discussions pour et au nom de nos membres. Notre document «Réaction au PAN Inclusion 2003-2005», qui contenait une version expurgée du Plan d'action, a été envoyé à plus de 1000 organisations locales d'entraide, conseils d'usagers et militants, qui ont à leur tour fait pression sur les agendas locaux et sociaux. Nous sommes en train de mettre en place un système de suivi, pour lequel nous sommes à la recherche des fonds nécessaires.

En tant qu'EAPN, nous siégeons au sein de la Plate-forme nationale Habitat, grâce à laquelle les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont accès à un important organe consultatif du gouvernement. A côté des habituelles activités relatives à la politique sociale nationale, nous consacrons tous nos efforts à la préparation de ce qui devra être une réussite: l'Assemblée générale d'EAPN de 2004, dans la superbe ville de Groningen.



Le «modèle néerlandais»: la fin d'un mirage?

Les Pays-Bas ont longtemps présenté le visage du «bon élève» de la classe européenne, en particulier en matière d'emploi.

Du miracle au mirage, chiffres à l'appui...

Il y a quelques années, les gouvernements de l'Union européenne n'hésitaient pas à encenser la politique économique et de l'emploi des Pays-Bas, la présentant comme un modèle à suivre pour aboutir à une croissance importante (de 3,6% par an en moyenne entre 1995 et 2000). Mais ce qui a surtout valu aux Pays-Bas son statut de «champion», c'est son record affiché en matière de faible taux de chômage: 2,6% en avril 2002!

Comme nous l'apprend le dernier Rapport conjoint sur l'emploi, ce «miracle» néerlandais en terme de chômage cache un taux d'emploi en équivalent temps plein (58,1% en 2002) très inférieur au taux d'emploi global (75,8% pour la tranche d'âge 20-64). De plus, le taux d'emploi des femmes (en équivalent temps plein) est seulement de 42% (74,7% pour les hommes), soit l'un des taux les plus faibles de l'Union européenne avec la Grèce, l'Italie et l'Espagne. Dans les deux cas de figure, les Pays-Bas ont même le triste privilège de présenter les écarts les plus élevés de l'Europe des Quinze.

Le temps partiel: une panacée?

Dès 1982-1983, les Pays-Bas se sont engagés dans un processus de lutte contre le chômage par la réduction du temps de travail. Cette réduction a résulté d'accords négociés avec une intervention de l'Etat, comme par exemple la loi qui a pris effet en 1996. La faible durée du travail s'explique donc par des durées conventionnelles courtes (36 heures par semaine dans certaines branches) et un fort recours au temps partiel, notamment par l'embauche de jeunes dans le secteur public et par des incitations faites aux entreprises pour développer l'offre de postes à temps partiel.

L'effort mené pour permettre à des personnes de réintégrer le marché du travail est essentiel, mais la réalité montre que le temps partiel a surtout été destiné aux femmes, ce qui - dans certains cas - a aggravé une situation économique et sociale déjà précaire.

Quid du taux de pauvreté?

Le Rapport conjoint sur l'inclusion sociale 2003 montre que, si le taux de pauvreté global est resté stable d'une année à l'autre et inférieur à la moyenne européenne (11% en 2001 contre 15% pour l'UE-15), les jeunes sont plus particulièrement touchés: 16% des moins de 16 ans vivent dans des ménages pauvres et 49% des adultes isolés de moins de 30 ans sans enfant (le deuxième taux le plus élevé après le Danemark - 61% - contre 32% pour l'UE-15) vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Concernant la population en âge de travailler, les chiffres sont contrastés. D'un côté, le taux de pauvreté des personnes ayant un emploi était de 8% en 2001 (1% de plus que la moyenne européenne) et celui des personnes au chômage de 23% (18% pour les hommes, 24% pour les femmes) contre 38% pour l'UE-15. D'un autre côté, en matière de répartition au sein même de la population «pauvre», les Pays-Bas détiennent un autre triste record: 46% des personnes en situation de pauvreté (âgées de plus de 16 ans) ont en fait un emploi, contre 26% pour l'ensemble de l'Union européenne. La situation des familles monoparentales n'est guère plus enviable: 45% d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit le deuxième taux le plus élevé après le Royaume-Uni (50%); le taux moyen pour l'UE étant de 35%.

Une économie en récession

Les performances économiques des Pays-Bas se sont considérablement détériorées depuis 2001 jusqu'à mener à une situation de récession début 2003. Après avoir suscité l'envie des pays voisins pendant les années 90 pour la vigueur de leur croissance et leur faible niveau de chômage, les Pays-Bas ont connu l'an dernier leur première année complète de récession depuis 1982 (récession de 0,8%), soit l'un des plus mauvais résultats de la zone euro.

Après avoir vivement critiqué la France et l'Allemagne pour l'ampleur de leurs déficits, les Pays-Bas risquent à leur tour de ne pas respecter cette année les règles budgétaires européennes dans un contexte de faible croissance et d'aggravation du chômage. Le taux de chômage est en effet remonté à 4,5% en janvier 2004.

Vincent Forest

La «parole» des personnes en situation de pauvreté, d'exclusion sociale ou d'inégalité doit être entendue

N°106
Mai - Juin 2004

Publié
en Français, Anglais,
Allemand, Espagnol et Italien

Editeur responsable
F. Farrell

Responsable de publication
V. Forest

Rue du Congrès 37-41 bte2
B-1000 Bruxelles
tél. 32 2 230 44 55
fax 32 2 230 97 33
E-mail: team@eapn.skynet.be
Internet: <http://www.eapn.org>

Avec la contribution de
P. Brandellero
C. Champeix
C. Nolmans
C. Fonseca

Bureau de dépôt
1600 Sint Pieters Leeuw 1



Avec le soutien
de la Commission européenne

rendez-nous visite au **WWW.eapn.org**